

Question présentée par le député :

M. Pierre Nicollier

Date de dépôt : 28 janvier 2021

Question écrite urgente

Capacités de test COVID : quelles capacités pour quels besoins ?

Le 26 janvier 2021, la Confédération a annoncé vouloir renforcer massivement le nombre de tests (source : site OFSP). Pour ce faire, elle prendrait à sa charge les tests des individus asymptomatiques dans les cas ci-dessous :

- Tests répétés et ciblés pour protéger les groupes de population vulnérables.
- Tests répétés des groupes de personnes au sein d'institutions avec un risque de transmission élevé, comme les écoles, les centres de formation ou les entreprises.

Mes questions sont donc les suivantes :

- ***Quels sont les besoins de tests quotidiens (PCR et tests rapides) évalués par le canton pour la stratégie actuelle de dépistage ?***
- ***Combien de tests quotidiens (PCR et tests rapides) le canton devrait-il être en mesure de proposer pour suivre une stratégie de dépistage telle que décrite par la Confédération ?***
- ***Quelles sont les capacités actuelles de test du canton pour les tests PCR et les tests rapides ?***
- ***Quand et comment le canton sera-t-il en mesure de proposer le nombre de tests nécessaires pour suivre la stratégie proposée par la Confédération ?***
- ***Quels sont les indicateurs suivis qui permettent de garantir que la stratégie de dépistage est en place ?***

Que le Conseil d'Etat soit vivement remercié par avance pour les réponses qu'il apportera aux présentes questions.